



## Assemblée générale du CLES

MARDI 14 SEPTEMBRE 2021  
20H30 - Salle LAFONT

### Procès-verbal

#### 1. Personnes présentes/invitées

Présents (n°) : 25

Ana ALLA, Elodie DEHAUMONT, Géraldine PAGAN, Béatrice PITCHECANIN, Cécile GUERRERO, Vanessa LAFFORGUE-LAFLEUR, Alexandre GRIMAL, Vanessa BEGUE, Gaëlle DURAND, Aurélia DESTOBBELEIRE, Marina RINALDO, Carine GRAFFEILLE, Vincent FAVE

Parents d'élèves élus : Adeline SATTO, Mélisa FIGUIERES, Cécile LAGUE, Cyrielle MARIA, Charlotte GUIGNE, Loïc MIRAVETE, Nathalie CROS, Lila RANCŒUR, Elodie DALL'ARMI, Yéhvé HAETTIGER,

Représentants de la mairie : Thierry FOURCASSIER, Maire, Vincent VALENTE, élus affaires scolaires ;

Directeurs/trices d'écoles : excusés

Le bureau remercie les parents d'élèves, et les représentants de la mairie, pour leur présence de ce soir et l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement de l'année.

Le bureau remercie également les élus pour leur disponibilité et les actions menées ensemble.

Le bureau souhaite la bienvenue aux nouveaux parents venus nous rejoindre.

#### 2. Bilan moral :

L'association, ses valeurs et ses missions sont présentées aux adhérents et aux nouveaux parents d'élèves.

Le CLES (Cercle Laïque Etre et Savoir) est une association qui est née de la fusion de deux anciennes associations et s'articule autour de 2 missions bien distinctes :

⇒ La représentation des parents d'élèves : les parents d'élèves élus sont les « porte-parole » des parents. Nous avons pour mission de représenter et de défendre les intérêts

moraux et matériels des enfants et de leur famille, ainsi que de veiller au bien-être des enfants.

Nos actions se déroulent lors des :

- **Conseils d'école** : chaque année nous portons la voix des parents lors des conseils d'école, durant lesquels nous participons pleinement à la vie de celle-ci : vote du règlement et adoption du projet pédagogique de l'école, avis et discussion sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (intégration, restauration scolaire, hygiène et sécurité...). Notre mission est de relayer les interrogations des parents auprès des professionnels.
- **Accompagnements des parents** : à la demande des parents ou des directeurs, nous sommes présents pour faciliter les relations entre l'école et les familles et soutenir les parents d'élèves en cas de difficulté. Nous pouvons donc accompagner et intervenir auprès des directeurs d'école, afin de traiter certains sujets.
- **Commissions avec la mairie** : la participation aux différentes commissions (ALAE, restauration, PPMS, CTG...) nous permet de donner notre avis en discutant avec les élus et différents acteurs de la vie scolaire. Grâce à ces actions nous arrivons ensemble à avancer positivement.

L'association est indépendante de tout modèle politique, syndical ou religieux et souhaite rester neutre afin de représenter le plus grand nombre de personnes.

L'association avance dans le respect et le savoir vivre ensemble. C'est donc important pour ses membres de maintenir un dialogue constructif avec tous les partis afin d'avancer ensemble positivement et cordialement.

⇒ **L'organisation d'évènements** : pour permettre de rassembler tout le monde (parents, enfants et personnels des écoles) afin de passer des moments de partage conviviaux. Cette mission a également pour objectif de récolter des fonds qui sont reversés chaque année, à part égale, aux coopératives des écoles. Ils permettent de participer au financement des sorties et activités des enfants, en minimisant les coûts pour les familles.

Chaque parent élu de l'association a ses affinités, sa vie de famille et participe comme il peut.

### **3. Bilan des actions 2020/2021 :**

Malgré le déconfinement, le protocole sanitaire en cours, a tout de même limité les actions.

#### ⇒ **Actions laïques :**

- Vente des sapins (toutes les écoles) : 4 décembre 2020
- Vente de plants : 9 mai 2021
- Vente de sacs personnalisés (école maternelle du Lac) : Juin
- Vente de gourdes personnalisées (école primaire Brassens) : Juin
- Le protocole sanitaire en vigueur en juin et juillet, n'a pas permis aux parents d'élèves de participer aux fêtes des écoles.
- Suite à une demande faite il y a 2 ans, par un membre de l'association, plusieurs ordinateurs reconditionnés ont été obtenu auprès du Conseil Départemental de Haute Garonne. Ceux-ci ont été redistribués, comme convenu initialement, à l'école du Lac et l'école Georges Brassens.

#### ⇒ **Représentation des parents :**

- **Participation aux conseils d'écoles** : trois ont eu lieu dans chaque école. Les comptes-rendus sont accessibles aux parents soit à la demande à l'école ou par liste de diffusion du CLES (inscription sur le lien suivant [http://eepurl.com/c6vn\\_P](http://eepurl.com/c6vn_P))
- **Participation aux Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)**
- **Participation aux commissions restauration et ALAE** : cette année 2 réunions ont eu lieu.  
Les parents élus ont pu se rendre dans chaque école pour tester un repas dans les cantines scolaires.  
Une délégation de parents à également pu bénéficier d'une visite guidée et commentée par le responsable de la cuisine centrale.  
Cette année 2 régimes alimentaires seront proposés aux enfants par la mairie.
- **Accompagnement de parents** qui en ont fait la demande

- **Interview CTG** : 66% des foyers à St Jory sont des familles avec enfants. Nous avons été interrogés pour savoir comment les enfants vivent leurs scolarités et leur vie à St Jory, ainsi que les parents. Ceci dans le cadre d'un audit réalisé par la CAF pour le CTG.
- **Le renouvellement de l'organisation du temps scolaire a été mis à l'ordre du jour aux 1<sup>er</sup> CE** : la mairie, les équipes enseignantes, ainsi que les représentants du CLES présents aux CE ont voté pour le prolongement de la semaine à 4 jours.
- **Réunion avec la mairie** : Deux ont eu lieu dans l'année. La première pour un point COVID fin octobre. La seconde, à notre demande, suite à l'évolution des effectifs scolaires et des établissements, ainsi que la restauration (choix des 2 menus).
- **Sécurité** : suite à la constatation de l'augmentation de comportements dangereux et incivils, de la part de parents souvent, sur les parkings des écoles, nous avons demandé à ce que des patrouilles de prévention par la Police Municipale puissent être réalisées.
- **Ouverture d'une troisième école maternelle** : l'évolution des effectifs scolaires ces dernières années, suite à la livraison des logements a été un réel sujet suivi de prêt par le CLES. A l'école du Lac, depuis 2 ans, une classe a été ouverte par an. Le redécoupage de la carte scolaire orientera les élèves sur l'autre maternelle au Canal générant une ouverture également. Lors d'une réunion sollicitée à la mairie à ce sujet, le maire nous a informés de l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> école maternelle. Le projet démarrera une fois l'agrandissement de l'école Jean de la Fontaine livré.

⇒ **Tour d'horizon par école** : un point a été réalisé par chaque référent des écoles, afin de présenter aux parents les sujets traités dans chaque école.

○ **Jean De la Fontaine : Référent Adeline SATTO.**

- Le sujet du harcèlement moral a été un sujet important, abordé à chaque conseil d'école. Une méthodologie de prévention a été étudiée et une méthode d'accompagnement de parents concernés a été proposée avec l'équipe éducative. Nous invitons les parents à ne pas hésiter à nous solliciter si besoin.

- Le sujet de l'évolution des effectifs a également été suivi tout au long de l'année avec la demande d'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe. Initialement refusée, cette ouverture a généré l'organisation d'une manifestation de la part du CLES. Celle-ci n'a pas été nécessaire car l'inspection académique a revue sa position et validé dans la foulée cette ouverture.
- Le bâtiment de l'école est aujourd'hui composé de 5 classes en dur et 4 classes en Algeco. Ces dernières ont notamment généré quelques problématiques de bruits, chauffage... en début d'année. Ces faits, remontés par de nombreux parents d'élèves concernés, ont été discutés également par les parents du CLES avec la direction.
- Bibliothèque : l'école a obtenu un fond de livre assez important. Ceux-ci ne sont malheureusement pas encore utilisés car ils ne sont pas encore couverts, faute de temps disponible pour le faire.

**Si vous souhaitez apporter votre aide dans cette action, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'école ou du CLES.**

- Point d'alerte : les parents ont questionné la mairie sur le projet d'agrandissement et l'accessibilité à la halle sportive. D'après la mairie, la hall sportive sera accessible pour les élèves après le passage de la commission sécurité (date non connue à ce jour). Les parents ont aussi alerté sur les problèmes d'éclairage la nuit et de stationnement. Le sujet de la piste cyclable entre l'école du Canal et Jean de la Fontaine a été réabordé (déjà évoqué lors d'une réunion avec la mairie). Les parents ont aussi soulevé un manque d'AESH disponible. Le sujet de la création d'une salle informatique a été abordé.

○ **CANAL : Référent Cécile LAGUE**

- L'année 2020-2021 s'est globalement bien déroulée. Le principal sujet de préoccupation des parents reste l'évolution des effectifs. L'école comportait 4 classes l'année dernière. Cette année l'ouverture d'une 5eme classe a été validée. L'évolution des effectifs sur Saint Jory ayant entraîné l'obligation de redécouper la carte scolaire, des enfants nouvellement arrivés sur Saint-Jory ont été basculés sur la maternelle du Canal. Un algeco va être mis en place dans la cours de récréation pour accueillir la classe. Celui ci sera double pour permettre d'accueillir une 6ème classe si besoin. La livraison initialement prévue pour la rentrée de septembre a été reportée pour mi septembre. En attendant la classe concernée est dans la bibliothèque.

○ **BRASSENS : Référent Mélisa FIGUIERES**

- Le principal sujet a également été le harcèlement signalé à tous les conseils. Des groupes de travail ont été mis en place.
- En septembre, il a également été question d'une ouverture de classe, refusée par l'académie, malgré la prise de contact et l'action réalisée par le CLES. L'ouverture s'est donc déroulée cette année ce qui amène le nombre de classe à 10 (+1 classe ULIS + 1 classe allophone).
- Le problème de la sécurité sur le parking a également été soulevé.
- Les parents ont demandé la création d'un petit chemin au niveau du parking car celui-ci est souvent impraticable par les poussettes ou vélos, l'hiver.
- La chaudière de l'école a été changée. L'ancienne ne fonctionnait pas correctement et les pièces n'étaient plus disponibles.

○ **LAC : Référent Cyrielle MARIA**

- Ouverture de classe : le début d'année a été marqué par l'ouverture d'une sixième classe deux semaines après la rentrée.
- Livraison de l'agrandissement de l'école : un agrandissement de l'école avait été initié pour accueillir 2 classes supplémentaires en dur. Ayant pris un peu de retard, la livraison été attendue avec impatience à la rentrée. Celle-ci a été effective début décembre. Les équipes de l'école et service technique ont alors fait le maximum pour pouvoir investir les lieux dès le début du mois de décembre. Les enfants des 2 classes de PS ont pu intégrer avec grand plaisir leurs nouvelles classes. Nous avons suivi l'avancement des travaux de prêt également.
- Un des sujets principaux a également été les toilettes collectives (dans la partie principale de l'école). Nous avons fait la demande de dérouleurs individuels de papiers toilettes afin que les enfants puissent y accéder facilement. A la base, 2 gros dévidoirs

de papiers se situent à l'entrée des toilettes et de l'autre côté. Les enfants doivent donc penser à se servir avant d'aller aux toilettes ou demander à un adulte présent quand ils sont accompagnés.

Nous avons également demandé une toilette séparée par 2 cloisons, pour les enfants qui ont besoin d'intimité.

Enfin, le sol de ces toilettes, s'avère glissant lorsqu'il est mouillé. Afin d'éviter tout risque d'accident que cela pourrait causer, nous avons demandé à ce qu'une solution soit trouvée pour refaire le sol. Après étude de plusieurs solutions, la mairie a précisé que le sol serait cassé et refait entièrement. La mairie en profitera par la même occasion pour poser des toilettes intimes avec porte sécurisée. Les travaux étant assez importants, ils seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

- Nous avons suivi quelques demandes de travaux faites à la mairie par l'école ou le CLES, dont plusieurs ont été validés et inscrits aux budgets (jeux dans la cours, stores pour une classe...)
- L'augmentation des excès de vitesse et comportement dangereux sur le chemin de la plaine nous a mené à demander un radar pédagogique. La mairie a fait l'acquisition d'un radar pédagogique mobile qui sera partagé avec d'autres endroits de la ville.
- Fin d'année, il a été décidé de l'ouverture d'une UEMA (Unité d'enseignement Maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme). Le principe est d'accueillir jusqu'à 7 enfants qui seront accompagnés par une enseignante et une équipe complète de professionnels. L'équipe UEMA sera intégrée à l'équipe enseignante de l'école ce qui permettra un partage positif des connaissances pour tout le monde (enfants, parents et professionnels). Ce programme nous a été présenté en détails lors du dernier conseil d'école et sera présenté aux parents de l'école lors d'une réunion. Nous souhaitons un vif succès à l'équipe dans cette démarche et la bienvenue aux enfants qui seront accueillis. La mairie a, pendant l'été, installé un Algeco qui accueillera cette classe et tout le matériel nécessaire pour la réussite de ce projet. La mairie en a profité pour calfeutrer le grillage dont la vue été ouverte de la route, comme nous leur avons demandé.

Tous les comptes-rendus en notre possession sont accessibles ici [https://drive.google.com/drive/u/1/folders/0B\\_7fy5JpuNfUcGoyWUhfOThxVUk?resourcekey=0-s8TS6fGoTVJKt9FL9XSdoA](https://drive.google.com/drive/u/1/folders/0B_7fy5JpuNfUcGoyWUhfOThxVUk?resourcekey=0-s8TS6fGoTVJKt9FL9XSdoA)

#### **4. BILAN FINANCIER :**

Cf pièce jointe.

Le CLES a seulement un compte courant à La Banque Populaire Occitane.

Les bilans moral et financier sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'UNANIMITE.

#### **5. PLANNING PRÉVISIONNEL 2021-2022**

- Participation aux conseils d'écoles
  - o Ecole du Canal : 12 novembre 2021, 29 mars 2022, 23 juin 2022,
  - o Ecole du Lac : 21 octobre 2021, 15 mars 2022, mardi 14 juin 2022
  - o Ecole Jean de la Fontaine : 9 novembre 2021, 10 février 2022, 2 juin 2022,
  - o Ecole Georges Brassens : 19 octobre 2021, 17 février 2022, 13 juin 2022.
- Participation aux commissions et réunions mairie : restauration, PPMS, CTG
- Vente de sapins et distribution : date à définir
- Vente des plants printaniers. Date à définir.
- Organisation des fêtes d'écoles : Modalités à définir avec les enseignants.
- Le reste en fonction du pass et des mesures
- Des actions pourront être menées dans chaque école à l'initiative des parents
- Participation aux actions organisées par la mairie
- Plusieurs sujets vont être abordés lors de la première réunion du CLES qui se déroulera après les élections : sécurité, harcèlement... des groupes de travail pourront être réalisés pour avancer sur les sujets souhaités.

L'association organisera au minimum les actions énumérées ci-dessus. Elle se joindra volontiers aux initiatives des parents des écoles le cas échéant (aide pour la vente de gâteaux / livres ou autres) ou de la mairie (tenue de buvette).

L'association privilégiera au maximum le règlement des ventes en ligne (par helloasso) et chèques afin de limiter la manipulation d'argent liquide (pour la vente des sapins notamment).

Cette année nous avons pu sentir un fort intérêt pour certains sujets, tels que le harcèlement scolaire, la sécurité routière...

Nous souhaitons proposer des réflexions approfondies pour ces sujets et voir, dans quelle mesure, nous pouvons mener des actions. Des groupes de travail seront constitués.

## **6. COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION :**

- Flyers dans les cahiers et affiches sur les panneaux réservés dans les écoles et ALAE.
- Via la Mairie : panneaux lumineux, articles dans le Saint-Jory mag', affichage sur les panneaux de la commune, site de la mairie.
- Facebook : CLES - Association des parents d'élèves des écoles publiques de Saint-Jory
- Réunions régulières
- Communication par mail, le CLES a mis en place une liste de diffusion propre à chaque école. Nous invitons tous les parents à s'y inscrire afin de voir nos actions. De plus, nous souhaitons diminuer les mots dans les cahiers et utiliser quasiment uniquement ce biais (les mots papier étant coûteux, chronophage à faire).  
Inscriptions sur : <http://eepurl.com/c6vn> P
- Presse : Le Petit Journal et la Dépêche

## **7. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION :**

Cette année l'association a fonctionné avec un référent par école (Cécile, Adeline, Mélisa, Cyrielle)

Rappel du rôle de référent : il a été mis en place pour la seconde fois avec pour objectif de faciliter les échanges entre les partenaires, l'école, le bureau et les membres du CLES. Le référent est en charge de transmettre les informations aux membres du CLES de l'école, remonter les informations au bureau, faire le lien entre la direction et les parents élus, organiser les réunions de préparation des conseils d'école... L'objectif d'un référent par école est aussi de pouvoir faire remonter régulièrement les informations au bureau et membres des autres écoles. Le but final étant de pouvoir maintenir un lien entre les 4 écoles.

Les 5 réunions regroupant tous les membres de l'association ont été maintenues en visio. Des réunions ou échanges en fonction des disponibilités de tous ont été réalisés avant chaque CE dans les groupes de chaque école, pour préparer les questions des parents.

Pour faciliter la gestion de l'association, il a été décidé de maintenir la mise en place :

- Un parent référent par école
- Un (ou plusieurs) parent(s) référent(s) par action : afin de piloter, organiser et veiller au bon déroulement de l'action.
- Des groupes de travail : mis en place à la demande, afin de traiter de sujets importants.
- Des réunions régulières seront prévues, la première étant fixée au **mardi 12 octobre après les élections**, entre les membres de l'association.

#### **8. QUESTIONS DIVERSES :**

Les élections ont lieu le 8 octobre 2021. Les parents d'élèves présents souhaitant rejoindre le CLES sont invités à se faire connaître et les listes sont établies par école. La liste officielle doit être rendue pour le 27 septembre. Les référents prendront contact avec les équipes des écoles pour valider la liste officielle. Les directeurs ont organisé la mise sous pli des bulletins par école avec l'aide des parents du CLES.

#### **9. ELECTION DU BUREAU :**

Il est rappelé que les membres du Bureau ont en charge le côté administratif et financier de l'association mais que l'association ne peut fonctionner que grâce à la mobilisation du plus grand nombre de parents d'élèves.

Les membres actifs, parents d'élèves élus ou non, seront informés régulièrement de toutes les actions, par le biais de réunions et de mails (via la liste de diffusion et de sondage à remplir pour connaître les disponibilités de chacun).

L'ensemble du bureau étant démissionnaire, un appel à candidature est proposé. Huit personnes se sont portées volontaires, deux personnes ont souhaité se retirer.

Les nouveaux membres se réunissent et proposent la composition suivante :

- \* Président : Loïc MIRAVETE
- \* Co.Présidente : Cyrielle MARIA
- \* Secrétaire : Mélisa FIGUIERES
- \* Secrétaire adjointe : Carine GRAFFEILLE
- \*Trésorière : Cécile LAGUE
- \*Trésorière adjointe : Adeline SATTO

Les membres présents valident la composition du bureau.

<u>Président</u> Loïc MIRAVETE	<u>Co-Présidente</u> Cyrielle MARIA	<u>Secrétaire</u> Mélisa FIGUIERES
<u>Secrétaire adjointe</u> Carine GRAFFEILLE	<u>Trésorière adjointe</u> Adeline SATTO	<u>Trésorière</u> Cécile LAGUE